

## Société | Quatre bonnes raisons d'aller au festival du cerf-volant de Chatellaillon



**Le festival du cerf-volant et du vent revient durant les 3 jours du week-end de Pâques pour sa 28e édition sur la grande plage de Chatellaillon. 70 000 visiteurs, 800 cerfs-volants et 260 cerfs-volistes professionnels venus de toute l'Europe et d'Australie sont attendus. Au programme : des démonstrations de vols, de figures et de ballets chorégraphiés ; des cerfs-volants géants dans le ciel, des baptêmes de nautisme, des ateliers de fabrication de cerfs-volants. Aqui.fr vous donne 4 bonnes raisons de se rendre à cet événement familial qui marque le coup d'envoi de la saison touristique en Charente-Maritime.**

### Un spectacle magique

800 cerfs-volants différents sont à voir chaque jour dans le ciel de Chatellaillon. Des raies, des tortues, des poulpes, des pingouins, des crabes... Tel est le bestiaire volant que les visiteurs pourront admirer dont une extraordinaire baleine gonflable de 65 mètres de long ! C'est le genre de structures qui demande de se mettre à plusieurs pour le faire décoller. Des cerfs-volistes pro seront également présents pour faire des démonstrations.

Plusieurs compétitions amicales sont prévues, dont les combats de rokkakus. Cette pratique venue du Japon consiste à empêcher ses concurrents d'atteindre le ciel en premier, par le seul jeu du cerf-volant. Tous les coups sont permis, y compris de cisailer le fil de son adversaire, à force de friction entre ces engins traditionnellement en papier de soie ou en bambou.

### Des œuvres d'art

Les aficionados du cerf-volant ne sont pas que des praticiens : ils customisent, créent de nouveaux cerfs-volants pour en faire de véritables œuvres d'art. Certains sont passés maîtres en la matière et le festival offre un beau condensé du travail de ces artistes. Citons en particulier l'australien Sarah Kingsley. Créateur reconnu à l'international, ses réalisations de cerfs-volants atypiques lui ont valu de nombreux prix et récompenses. Ses thèmes favoris sont les animaux et les extra-terrestres, qui plaisent évidemment beaucoup aux enfants. Pour le festival, il présentera une demi-douzaine de cerfs-volants faits maison : un serpent de 20 m de long, deux

extra-terrestres, un paon, un éléphant et un monstre.

Autre exemple d'artiste à découvrir : Tom Gosselin, bronzier et sculpteur, choisit de se consacrer à la création de cerfs-volants après plusieurs années passées à Paris dans la réalisation de meubles de luxe. Ses œuvres dessinées à l'encre de chine et à la peinture acrylique représentent des reproductions d'artistes connus, notamment de la bande-dessinée.

## Des initiations aux sports aériens

Grâce à deux bassins creusés dans le sable, les enfants pourront s'initier à différents sports nautiques : paddle, voile, etc. Un simulateur de surf et un autre de voyage en montgolfière permettront quelques sensations fortes tout en restant les deux pieds sur terre. Des sportifs de haut niveau en kite-surf, kite-jump, kite mountainboard ou encore char à cerf-volant se livreront sur la plage à des numéros de voltige. Les spécialistes de kite-jump réalisent par exemple des sauts à plus de 45 mètres de haut, frôlant les toitures des villas de bord de mer !

## Un village nature

Le village nature accueille le public pour l'informer sur les actions à mener pour protéger la planète avec l'association Surfrider de La Rochelle. Parrain de l'événement, l'Aquarium de La Rochelle se fait une place sur les stands pour parler de la façon dont il contribue à la protection de l'océan. Une occasion de découvrir les recherches menées autour du biotope marin, de façon ludique et didactique, dans un espace scénarisé. Les enfants pourront notamment découvrir « les supers pouvoirs des poissons ». Tout proche, le village des mobilités propose des essais de trottinettes, vélos électriques... pour des déplacements alternatifs respectueux. A tester également, un monde en trois dimensions avec la réalité virtuelle

Anne-Lise Durif

*Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 14/04/2022*

*[Url de cet article](#)*